

décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 Annexe I

1. Limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Valeurs limites
Partie A : Paramètres microbiologiques	
Escherichia coli et entérocoques	0/100 ml
Partie B : Paramètres chimiques	
Acrylamide	0,10 µg/l
Antimoine	5 µg/l
Arsenic	10 µg/l
Baryum	1 µg/l
Benzène	1 µg/l
Benzo(a)pyrène	0,01 µg/l
Bore	1 mg/l
Bromates	10 µg/l
Cadmium	5 µg/l
Chrome	50 µg/l
Chlorure de vinyle	0,5 µg/l
Cuivre	2 mg/l
Cyanures totaux	50 µg/l
dichloroéthane	3 µg/l
Epichlorhydrine	0,1 µg/l
Fluorures	1,5 mg/l
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	0,1 µg/l
Mercure total	1 µg/l
Microcystine-LR	20 µg/l
Nickel	50 µg/l
Nitrates	0,1 mg/l (0,1 mg/l de nitrites en sortie des installations de traitement, 0,5 mg/l au point de conformité : de plus la somme des paramètres nitrates (divisé par 50) et nitrites (divisé par 3) doit être inférieure à 1
Nitrites	
Pesticides	0,1 µg/l (0,03 mg/l pour l'aldrine, la dieldrine, l'heptachlore et l'heptachloroépoxyde)
Total des pesticides	0,5 µg/l
Plomb	10 µg/l
Sélénium	10 µg/l
Tétrachloroéthylène et trichloroéthylène	100 µg/l
Total des trihalométhanes	1 NFU
Turbité	

2. Références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Bactéries sulfito-réductrices et spores	0/100 ml
Couleur	15 mg/l de platine
Conductivité	180 à 1000 μS/cm à 20 °C
Concentration en ions hydrogènes	6,5 à 9 unités pH
Carbone organique total	2 mg/l
Equilibre calcocarbonique	Pas d'agressivité
Fer total	200 μ g/l
Manganèse	50 μ g/l
Germes aérobies revivifiables à 22°C et à 37°C	10 fois la valeur habituelle
Oxydabilité au permanganate de potassium	5mg/l O ₂
Odeur	Acceptable
Saveur	Acceptable
Sodium	200 mg/l
Sulfates	250 mg/l
Température	(sauf dans les DOM) 25°C
Turbidité	0,5 NFU ; 2NFU au robinet
Radioactivité : DTI	0,1 mSv/an
Tritium	100 Bq/l
Aluminium total	200 μ g/l (500 μ g/l pour l'eau chaude)
Ammonium	0,1 mg/l
Bactéries coliformes	0/100 ml
Chlore libre et total	Absence d'odeur ou de saveur désagréable
Cuivre	1 mg/l
Chlorites	0,2 mg/l

Depuis décembre 2003, le décret à été modifié pour être conforme aux normes Européennes.

Pour de plus de renseignement concernant l'eau en général, le traitement de l'eau, les normes, les décrets, voir le site Internet suivant :

http://www.cieau.com/toutpubl/sommaire/index_flash.htm